

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

SIECLE «Base élèves»

Import du Privé

Fil conducteur pour les établissements privés utilisant un logiciel privé de gestion des élèves

SOMMAIRE

ETAF	PE 1: SE CONNECTER A SIECLE	5
1.	CONNEXION AU TRAVERS DE L'ANNUAIRE ACADEMIQUE	
2. 3.	BIENVENUE SUR LE PORTAIL DES APPLICATIONS	
	PE 2: VERIFIER LES « DONNEES COMMUNES »	
4.	ACCEDER A L'APPLICATION « DONNEES COMMUNES » AU TRAVERS DU PORTAIL	
5. 6.	VERIFIER/MODIFIER L'ADRESSE, LE NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT, ETC VERIFIER LES DATES DU CALENDRIER	
ETAI	PE 3 : SELECTIONNER ET PROFILER LES NOMENCLATURES	11
7.	ACCEDER A L'APPLICATION « NOMENCLATURES » AU TRAVERS DU PORTAIL	
8.	LES NOMENCLATURES SONT-ELLES ARRIVEES ?	
9.	PROFILER LES NOMENCLATURES POUR L'ETABLISSEMENT	-
10.		
11.	SELECTIONNER LES MATIERES ETP	16
ETAF	PE 4: VERIFIER ET SAISIR LES STRUCTURES -DIVISIONS ET GROUPES	17
12.		
13.		
14.	CONTROLER LES ERREURS EVENTUELLES D'ECHANGES AVEC STSWEB	19
	PE 5 EXPORTS XML GENERIQUES DE SIECLE VERS LE LOGICIEL PRIVE DE GESTIO ELEVES	
15.		
16.		
ETAI	PE 6 IMPORT XML DU FICHIER DES ELEVES ISSU DU LOGICIEL PRIVE DE GESTION I	ES
ELEV	VES DANS SIECLE	22
17.	COMMENT IMPORTER LES ELEVES DANS SIECLE ?	23
18.	HISTORIQUE DES ECHANGES AVEC LE LOGICIEL PRIVE DE GESTION DES ELEVES	24
	PE 7 LES LIAISONS LA REMONTEE DES ELEVES VERS LA BASE ACADEMIQUE DES	
	VES (BEA)	
19. 20.		
20.		
22.		
	PE 8 EXPORT XML DES NUMEROS NATIONAUX CONTENUS DANS SIECLE VERS LE ICIEL PRIVE DE GESTION DES ELEVES	
23.		
۷٥.	LAFORTER LEG INUNERUS INATIONAUA (IINL)	52

SYNOPTIQUE Import du Privé

Transactions à effectuer dans SIECLE APRES la bascule d'année

Pré-requis : dans l'application STSweb, la bascule d'année doit avoir été effectuée.

(1) Connexion à Siècle "Année en Préparation" pour toutes les transactions ci-dessous

(2) Module "Données Communes" : vérifier les paramètres établissement

(3) Application "Nomenclatures" : profiler vos nomenclatures

(4) Application "STSweb" : vérifier et saisir les structures de l'établissement

(5) Application Base Elèves : Exporter vers le logiciel privé les « Nomenclatures et Structures »

Application **Base Elèves**: gérer les échanges avec la BEA

Intégrer dans l'application Siècle les élèves créés et mis à jour dans le logiciel privé
Contrôler les élèves bloquants : le tableau de Bord
Valider la fin de Constat de Rentrée
Vérifier les échanges avec la BEA
Réception des numéros Nationaux (INE) dans Siècle
Répercuter les INE vers le logiciel de gestion des élèves

LES ECHANGES BAN Avertissement de la réception par Nomenclatures un message dans les applications Nomenclatures et Base Elèves **Nomenclatures** SIECLE **STSweb Echanges automatiques** AVEC action de l'utilisateur **Structures Exports XML** Extraction des nomenclatures et des structures pour intégration dans le Logiciel Privé Logiciel Privé de Gestion des Elèves Imports XML: **Exports XML:** Intégration dans Siècle, des élèves Envoi des INE, réceptionnés dans saisis dans le logiciel privé Siècle, vers le logiciel Privé SIECLE

Page 4 sur 32

Etape 1:

SE CONNECTER A SIECLE

Connexion au travers de l'annuaire Académique

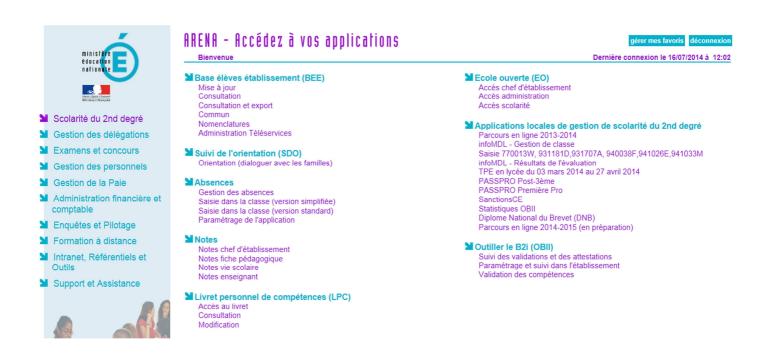
L'accès aux différents modules de SIECLE est identique à l'accès à l'application STSweb : il faut impérativement passer par le portail personnalisé accessible à l'adresse :

https://externet.ac-creteil.fr

Vous devez ensuite saisir votre identifiant et votre passcode OTP

2. Bienvenue sur le Portail ARENA des applications

Le portail affiche les différentes <u>applications</u> installées, en fonction <u>des droits de l'utilisateur</u> que le chef d'établissement aura pré-définis.

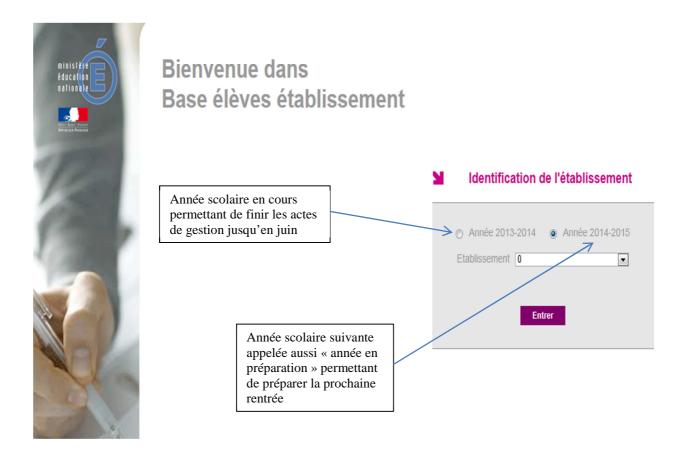


3. Entrée dans l'application

Après la bascule : présence des 2 années scolaires :

La bascule de Siècle s'effectue dans le courant des mois de mai/juin : elle est réalisée par les services de la DSI pour l'ensemble des établissements de l'académie. Cette bascule permet d'ouvrir l'année scolaire suivante afin de préparer la rentrée scolaire de septembre.

Toutes les opérations décrites ci-après doivent donc être effectuées sur l'année en préparation.(ici 2014-2015)



En cours d'année scolaire, présence d'une seule année :

Lorsque toutes les opérations de fin d'année scolaire sur l'année en cours sont terminées, celle-ci est supprimée. L'année en préparation devient l'année en cours et il ne reste plus alors qu'une seule année accessible.

Etape 2:

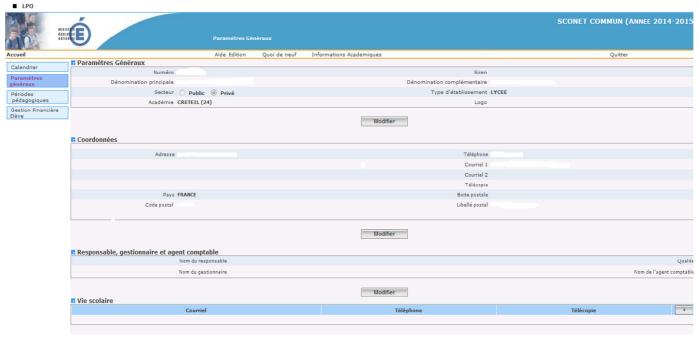
VERIFIER LES « DONNEES COMMUNES »

4. Accéder à l'application « Données Communes » au travers du portail



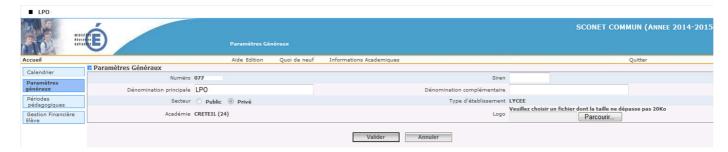
5. Vérifier/modifier l'adresse, le nom du chef d'établissement, etc.

La dénomination, les coordonnées de l'établissement et le numéro de téléphone apparaissent dans certaines éditions à destination des familles : ne pas oublier d'apporter les modifications nécessaires. Il en va de même pour le nom du chef d'établissement et sa qualité.

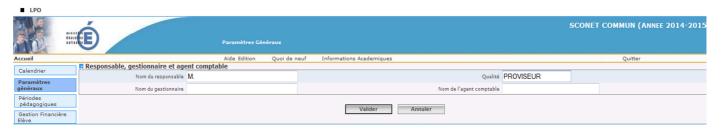


Les boutons « Modifier » permettent d'actualiser les données.

Exemple pour la dénomination de l'établissement :



Exemple pour l'identité du chef d'établissement :



6. Vérifier les dates du calendrier.

Pour les établissements privés, ce sont surtout les dates du calendrier de l'année scolaire qu'il faut vérifier et adapter à votre calendrier si nécessaire.





Etape 3:

SELECTIONNER ET PROFILER LES NOMENCLATURES

Lors de la 1^{ère} réception des nomenclatures dans Siècle, et avant de lancer le profilage des nomenclatures, il est important de vérifier que,

dans l'application STSweb, la bascule d'année a bien été effectuée.

En entrant dans l'application STS-Web, vous devez avoir 2 années : « 2013-2014 » (année en cours) et « 2014-2015 » (année en préparation).

7. Accéder à l'application « Nomenclatures » au travers du portail

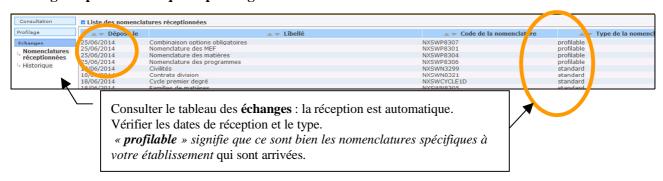


8. Les nomenclatures sont-elles arrivées?

Un message d'alerte sur la page d'accueil de Siècle Nomenclatures et Siècle BEE prévient les utilisateurs que le gestionnaire académique a envoyé de nouvelles nomenclatures.

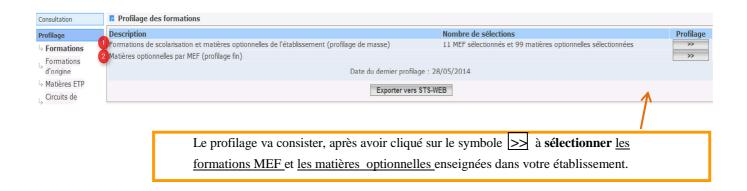


Ce message disparaitra lorsque le profilage des nomenclatures aura été effectué.



Page 12 sur 32

9. Profiler les nomenclatures pour l'établissement



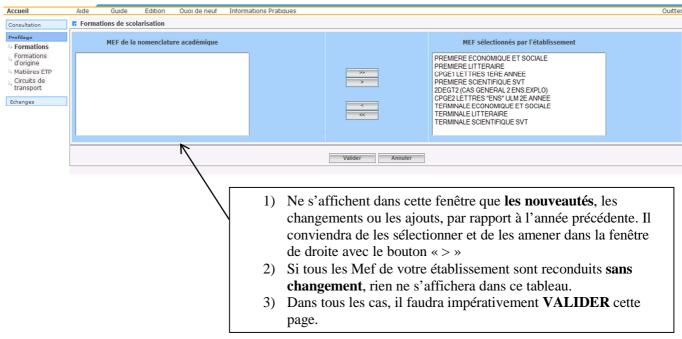
Le profilage de masse (choix 1) permet de sélectionner d'abord les MEF puis, **après validation des MEF**, les matières optionnelles de l'établissement.

Le profilage fin (choix 2) permet d'affiner cette première sélection de matières, **MEF par MEF**, pour les options **obligatoires et facultatives**.

Avant la duplication des nomenclatures de l'année en cours vers l'année en préparation, on ne peut accéder au profilage fin que si un profilage de masse a déjà été réalisé.

1 Profilage des MEF et des matières optionnelles de l'établissement

1-1 Sélectionner les « Formations de scolarisation » (ou MEF) de l'établissement



Page 13 sur 32

Cette fonctionnalité permet à chaque établissement de sélectionner ses MEF à partir de la liste de tous les MEF transmis par l'académie. Les MEF sélectionnés par l'établissement figurent à droite.

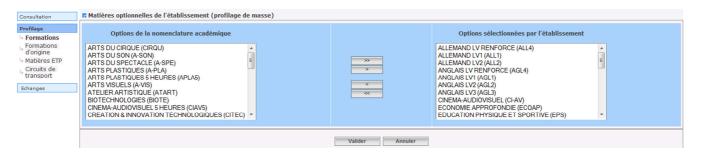
En première année d'utilisation, aucun MEF n'est sélectionné pour l'établissement.

En cas d'annulation, les nouvelles sélections/désélections sont ignorées et le profilage revient à son état antérieur.

Attention : vous ne pouvez passer à l'écran des matières optionnelles, qu'après validation de celui des MEF.

- Même si les nomenclatures sont dupliquées d'une année sur l'autre, le profilage académique réalisé dans Sconet-BAN vient bien modifier le profilage de l'établissement (MEF ouverts, fermés ou modifiés). Si la liste des MEF proposés par l'académie est incomplète, contacter rapidement le service du PAPP à l'adresse ce.papp@ac-creteil.fr et attendez de disposer d'une liste complète avant d'aller plus loin.
- Ne sélectionnez que les MEF qui serviront à scolariser les élèves dans votre établissement.
- Il est possible à tout moment de modifier et d'enrichir la sélection des MEF utilisés dans votre établissement. Il conviendra alors de relancer également le profilage des options de l'établissement.

1-2 Sélectionner les matières optionnelles de l'établissement



Matières diffusées par le service du PAPP Matières optionnelles sélectionnées pour l'établissement et l'utilisation dans la Base Elèves et STSweb

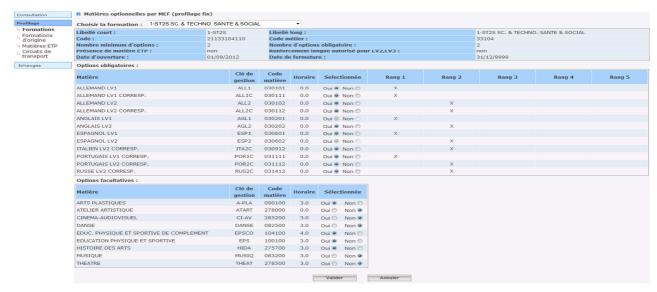
Cette fonctionnalité permet de sélectionner les matières optionnelles de votre établissement à partir de la liste de toutes les matières optionnelles disponibles dans votre académie.

En première année d'utilisation, aucune matière n'est sélectionnée pour l'établissement.

L'annulation de vos saisies fait revenir la sélection des options à l'état antérieur, mais ne remet pas en cause le profilage des MEF que vous avez déjà effectué.

- ▶ Si la liste des matières disponibles est incomplète, prenez rapidement contact avec le service du PAPP afin de pouvoir sélectionner les matières manquantes.
- Ne sélectionnez que les matières utilisées dans votre établissement afin d'avoir dans SIECLE-BEE, des listes déroulantes d'options, limitées à celles que vous offrez effectivement.
- ▶ Il est possible à tout moment de modifier et d'enrichir la sélection des matières utilisées dans votre établissement.

2 Profilage des matières optionnelles par MEF (profilage fin)



Seules les matières optionnelles sont affichées, car les matières de tronc commun ne peuvent pas être désélectionnées. L'horaire hebdomadaire est indiqué, ainsi que le rang des options obligatoires.

Sélectionnée : si vous cochez oui, alors la matière est sélectionnée pour ce MEF

si vous cochez non, alors la matière n'est pas sélectionnée pour ce MEF.

Le profilage fin doit être effectué lorsque tous les MEF de l'établissement ont été sélectionnés, car une fois qu'une option a été utilisée dans le profilage fin, elle devra être gérée manuellement pour tout nouveau MEF de l'établissement.

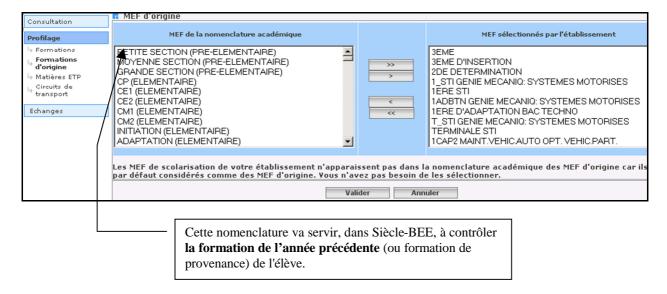
Pour la réactiver dans le profilage de masse, il faut la désélectionner de l'établissement, valider, puis la sélectionner à nouveau dans le profilage de masse. Le profilage fin est dans ce cas perdu et doit être refait, pour tous les MEF concernés.

- Les options ainsi sélectionnées seront celles qui seront attribuables aux élèves dans BEE.
- Une option peut être désélectionnée si et seulement si, aucun élève ne la suit dans BEE.

Valider et exporter le profilage



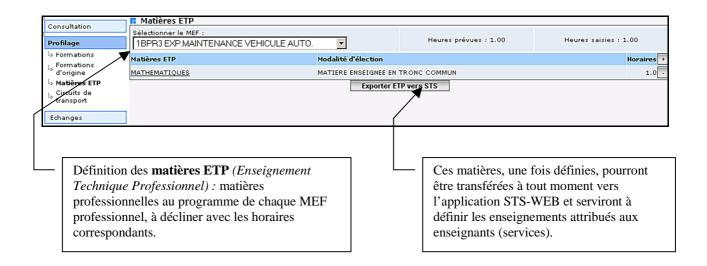
10. Sélectionner les formations d'origine



Vous pouvez sélectionner tous les MEF d'origine en cliquant sur ⇒ (vous pouvez aussi, à l'aide du symbole , ne sélectionner que ceux dont vous aurez l'usage) ; n'oubliez pas de cliquer ensuite sur VALIDER.

11. Sélectionner les matières ETP

Ne sont concernés que les établissements dispensant des formations professionnelles.



Etape 4:

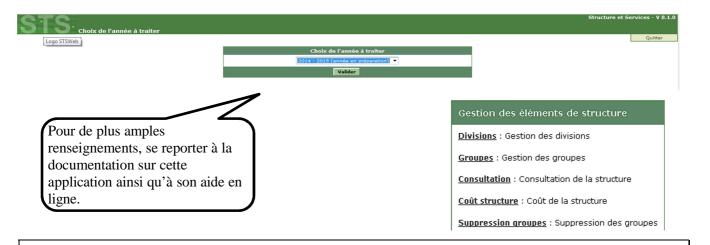
VERIFIER ET SAISIR LES STRUCTURES
-divisions et groupes-

12. Où sont les structures : les divisions et les groupes ?



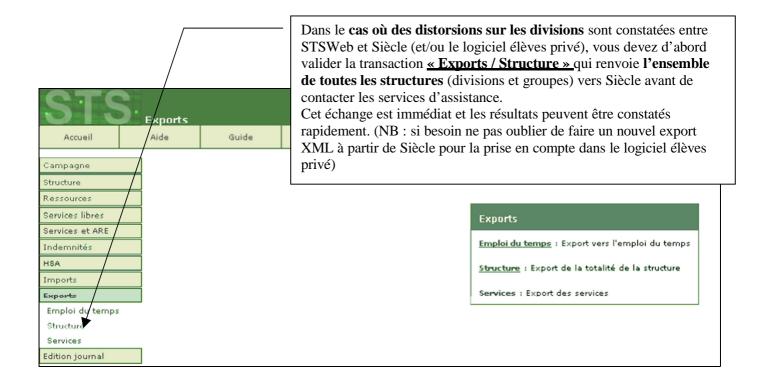
La bascule d'année de l'application STSWeb doit obligatoirement avoir été effectuée.

13. Comment les créer et les mettre à jour ?



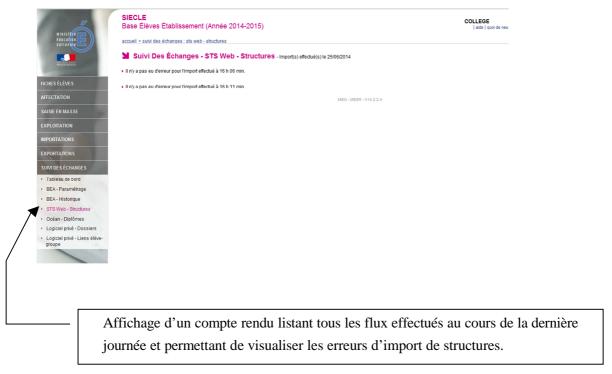
Lors de la validation des créations (ou des modifications/suppressions) des divisions et des groupes dans l'application STSWeb, un **échange immédiat** sera effectué avec l'application SIECLE : <u>les divisions et les groupes seront alors envoyés immédiatement vers l'application Siècle</u> afin de permettre que des élèves soient scolarisés dans ces structures.

En retour, l'application SIECLE-BEE enverra **tous les soirs**, <u>les effectifs des divisions et des groupes</u>, calculés à partir des données présentes dans les fiches élèves.



14. Contrôler les erreurs éventuelles d'échanges avec STSweb

Ce contrôle peut s'opérer dans le sous-menu « Suivi des échanges » du module « Base élèves » :



Page 19 sur 32

Etape 5

EXPORTS XML génériques

de SIECLE

vers le logiciel privé de gestion des élèves

(utiliser impérativement Mozilla Firefox)

Ils permettent d'exporter les données de Siècle concernant :

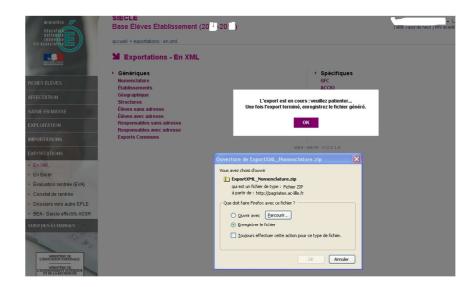
- Les Nomenclatures
- Les Structures

vers le logiciel privé de gestion des Elèves

15. Exporter les Nomenclatures

Plusieurs items du sous-menu « Exploitation » - « Exports standard » - « Exports XML génériques » doivent être activés pour les nomenclatures. Chaque logiciel privé de gestion de base élève réclamant des fichiers différents, merci de vous référer à leur documentation spécifique. Ces exports sont à effectuer entre 8H et 20H.

- Export Nomenclature (exemple ci-dessous).
- Export Géographique.
- Export Etablissements.
- Export Communs.



- 1- Cliquer sur « Enregistrer sur le disque »
- 2- Choisir l'endroit voulu (répertoire, clé usb) pour enregistrer le fichier. Ne jamais changer le nom de ce fichier, ni ouvrir un fichier XML sans l'aide d'un technicien.

16. Exporter les Structures

On fait les mêmes manipulations que ci-dessus concernant le structures



Etape 6

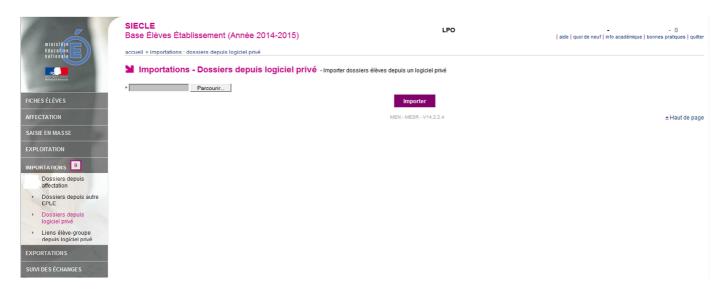
IMPORT XML du fichier des élèves issu du logiciel privé de gestion des élèves dans SIECLE

Cet import permet d'intégrer dans l'application Siècle les fiches-élèves créées et mises à jour dans le logiciel privé.

Une fois toutes les données saisies dans le logiciel privé, un fichier doit être constitué à partir de ce logiciel et téléchargé dans Siècle. Toutes les données nécessaires à l'alimentation de la BEA doivent être contenues dans ce fichier.

17. Comment IMPORTER les élèves dans SIECLE?

Importation du fichier:



- 1) Cliquer sur le bouton **"Parcourir..."** pour rechercher et sélectionner le fichier xml. Le fichier peut se trouver sur le dossier d'échange « sconet » puis « code rne », ou dans « Mes Documents », sur copié sur une clé USB (cela dépend du paramètrage de votre logiciel privé).
- 2) Une fois le fichier sélectionné, cliquer sur le bouton **"Importer"** pour télécharger ce fichier dans les tables temporaires d'accueil de la base Siècle.

NB:

- Lors de plusieurs chargements consécutifs dans la même demie journée, <u>seul le dernier fichier déposé</u> est conservé dans les tables temporaires d'accueil.
- Ce fichier sera déclaré "valide" et donc accepté si toutes les règles ont bien été respectées lors de sa constitution.

Traitement du fichier :

Attention : le fichier téléchargé n'est pas intégré immédiatement dans Siècle.

Ce fichier, déposé dans la journée, sera traité en temps différé : ce sont les services académiques qui programment et déclenchent l'échange d'import et d'intégration car ce traitement peut être relativement long. Dans l'académie de Créteil, il est prévu une seule intégration à 21h45 chaque nuit.

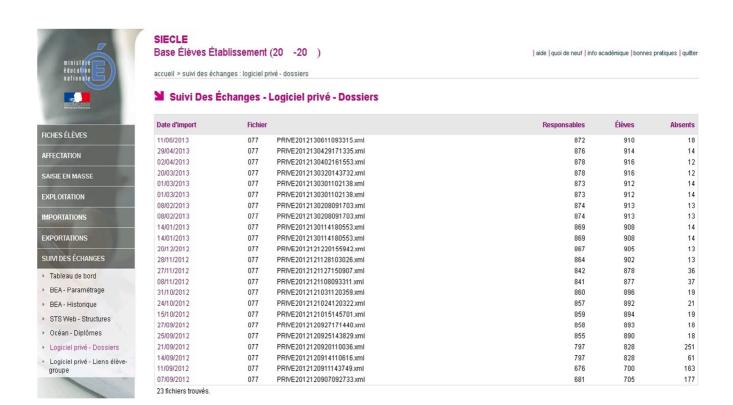
Les intégrations et les anomalies afférentes ne pourront être vérifiées que vers 14h le lendemain.

Compte-rendu de traitement :

Lorsque le fichier est traité, un compte rendu est généré avec les compteurs élèves et responsables et les anomalies rencontrées.

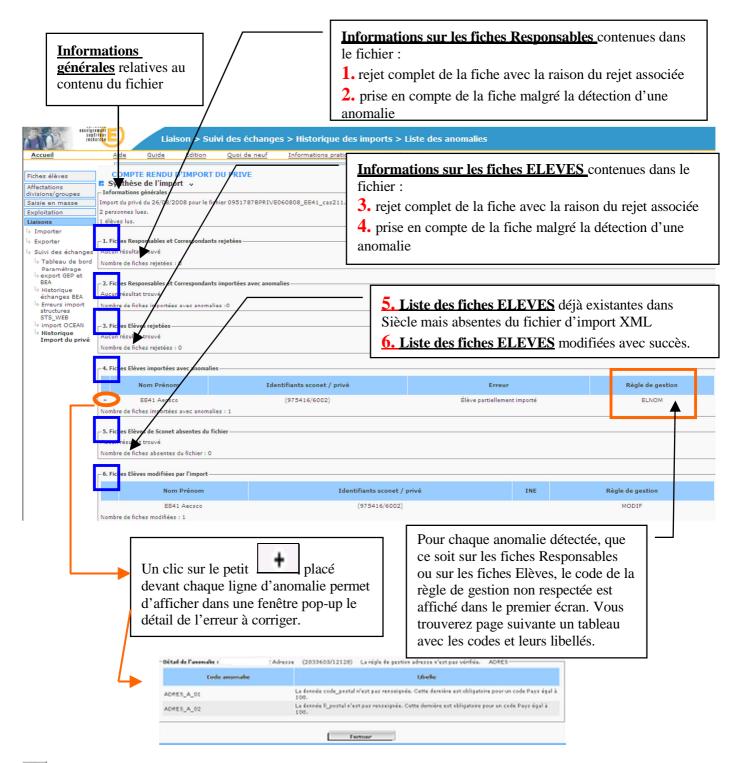
Vous pouvez visualiser tous les comptes rendus de tous les fichiers importés dans le menu "Liaisons / Suivi des Echanges / Historique Import du privé" (voir page suivante).

18. Historique des échanges avec le logiciel privé de gestion des élèves



Chaque traitement de fichier génère une ligne avec :

- Le nom du fichier et la date à laquelle il a été traité
- le nombre d'élèves et de responsables contenus dans le fichier
- le nombre d'élèves déjà existants dans Siècle mais absents du fichier qui vient d'être traité (ce compteur devrait normalement être nul, car tout fichier doit reprendre l'ensemble des élèves de l'établissement, scolarisés et sortants).
- En cliquant sur « Date d'import », le compte rendu d'importation s'affiche (voir page suivante)



Les fiches Responsables et Elèves importées en anomalies sont en erreur dans Siècle et bloquantes pour la remontée vers la BEA. Il conviendra de les corriger dans le logiciel privé puis de refaire un Import XML.

Dans le cas où des modifications seraient apportées directement dans Siècle, il est impératif que ces mêmes modifications soient apportées dans le logiciel privé, sinon le prochain import les écraserait.

Tableau de correspondance entre le code règle de gestion et le libellé explicatif

Code	Description
ACDIV	L'inscription de l'élève dans une division est invalide
ACMEF	L'inscription de l'élève dans un MEF est invalide
ACOMPL	Le champ « A_Compléter » de l'élève a été initialisé ou modifié
ADRES	La règle de gestion adresse n'est pas vérifiée.
BOURS	La bourse est invalide
CIVIL	La règle de gestion civilité n'est pas vérifiée.
COMAD	La règle de gestion communication adresse n'est pas vérifiée.
CREAT	L'identification de l'élève est incorrecte
CSEXE	Le sexe de l'élève est invalide
DNAIS	La date de naissance de l'élève est invalide
ELNAT	Le code pays de la nationalité de l'élève n'existe pas dans la table PAYS
ELNOM	Le nom ou un des prénoms a été modifié
HETAB	L'établissement de la scolarité précédente est invalide
IDNAT	La donnée id_national n'est pas valide
INOPT	L'inscription aux options de l'élève est invalide
LNAIS	Le lieu de naissance de l'élève est invalide
MEFAD	Le MEF de la scolarité précédente est invalide
MODCH	Les modalités de choix des options sont invalides
OPFAC	Les options facultatives de l'élève sont invalides
OPOBL	Les options obligatoires de l'élève sont invalides
NBENF	La règle de gestion nombre d'enfants n'est pas vérifiée.
PAREN	Les responsables de l'élève sont invalides.
PEPCS	La règle de gestion profession n'est pas vérifiée
PESIT	La règle de gestion situation emploi n'est pas vérifiée
PROVE	La provenance de l'élève est invalide
REGIM	Le régime de l'élève est vide
SCOAC	Les dates de la scolarité sont invalides
SCOPR	La période de scolarité est invalide
SORTI	La date et/ou le motif de sortie ne sont pas valides
STATU	Le statut de l'élève est invalide
TELEP	La règle de gestion téléphone e-mail n'est pas vérifiée
TRANS	La donnée transport de l'élève est invalide

Etape 7

LES LIAISONS

La remontée des Bases Elèves Etablissements (BEE) vers la Base Académique des Elèves (BEA)

19. Tableau de bord : contrôle des élèves bloquants / non bloquants



Il faut suivre attentivement les compteurs de ces colonnes afin de s'assurer **qu'à une date donnée par le gestionnaire :**

- il n'y a plus de bloquants
- l'effectif des élèves scolarisés en BEA correspond bien à l'effectif de l'établissement
- les élèves sortants ont bien tous un motif de sortie renseigné

Les fiches élèves contrôlées « non bloquantes » sont remontées de façon <u>automatique</u> vers la BEA. tous les soirs.

Il n'y a plus à constituer de fichier comme avec GEP.

IMPORTANT : s'il existe des fiches bloquantes, vous pouvez connaître la cause des blocages en passant par « Exploitation » - « Listes standard » - « Liaisons académiques » - « Liste des fiches élèves en erreur lors du transfert ».

<u>Partie BEA</u> - Affichage de l'accusé de réception issu du traitement de <u>la dernière intégration en BEA</u> effectuée par le gestionnaire (ou le SSA). On retrouve ici **le nombre d'élèves total pris en compte dans la BEA** pour l'établissement.

<u>Partie CONSTAT</u> - Cette partie est renseignée :

- 1) lorsque le chef d'établissement a envoyé la fin du constat de rentrée à l'Académie
- 2) lorsque la BEA a renvoyé l'accusé de réception au chef d'établissement.

Les chiffres indiqués correspondent à l'envoi qui sera fait, pour l'établissement, vers le Ministère.

Partie REE

Si des fiches d'élèves scolarisés sont bloquantes et donc à corriger, il faut accèder à ces fiches en cliquant sur « Accès aux fiches »

Suivi Des Échanges - Tableau de bord : Détail des comptages



20. Valider la Fin du Constat de Rentrée



Lorsque les chiffres sont corrects et la Base Elève Siècle correctement mise à jour, le chef d'établissement valide la déclaration de **FIN DE CONSTAT DE RENTREE** afin d'avertir les gestionnaires que la BEE est terminée.

21. Vérifier les échanges avec la BEA



Compte-rendu de TOUS les échanges effectués avec la BEA : réception des Identifiants Nationaux (INE), envoi des élèves....

22. Renvoyer tous les élèves vers la BEA, à une date donnée



- 1- Saisir la date (1^{er} janvier de l'année de la rentrée ; ex : 01/09/2014 pour l'année scolaire 2014/2015).
- 2- Cliquer sur le bouton « Valider ».
- 3- L'envoi du fichier se fera automatiquement le soir.

Etape 8

EXPORT XML des Numéros Nationaux contenus dans SIECLE vers le logiciel privé de gestion des élèves

• A partir de Siècle, envoi des INE vers le logiciel de gestion des élèves

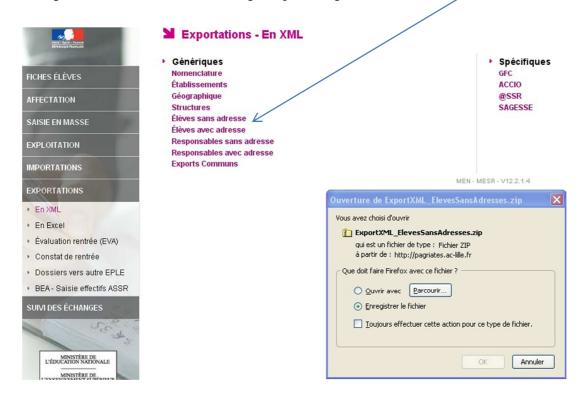
23. Exporter les Numéros Nationaux (INE)

C'est dans le menu « *Suivi des Echanges /BEA Historique* » que l'on peut vérifier la réception des Numéros Nationaux des élèves (INE).

Cette réception est automatique et ne nécessite aucune intervention, ni manipulation de l'utilisateur. En cas de problème concernant ces numéros, contacter les services académiques gestionnaires de la BEA.



Ensuite, c'est l'export XML générique « **Elèves avec adresse** » **ou** « **Elèves sans adresse** » (que l'on trouve en passant par « EXPORTATIONS » - « En XML » - « génériques — Elèves sans adresse ») qui va permettre l'intégration de ces numéros dans le logiciel privé de gestion des élèves.



En cas de problème, vous pouvez contacter les services d'assistance CECOIA à l'adresse http://cecoia.ac-creteil.fr rubrique Toutes les demandes d'assistance CECOIA - CARIINA ou au **0820 36 36 36** (appel légèrement surtaxé : 0.118€/minute)